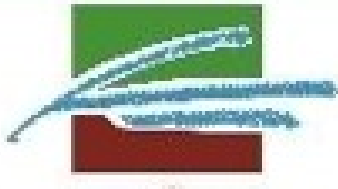


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article6>



ILS34, accord sur les modalités d'utilisation : 1 avion toutes les six minutes

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en nouveau virage sur Bâle-Mulhouse, que devient le Jura ? -



Date de mise en ligne : lundi 23 mai 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Ce texte détermine les conditions d'utilisation de la piste 34. Il induit que la décision n'est pas prise avion par avion, mais journée par journée !!!

Dans les modalités d'utilisation, deux paragraphes à souligner particulièrement :

- Pour des raisons de sécurité, la piste 16 ne peut plus être utilisée lorsque les valeurs de vent instantanées, rafales incluses, sont supérieures à la valeur de 10 kt , (cette valeur comprend les pointes de vent de courte durée ou vents en rafales ; cette situation correspond généralement à des vent du secteur nord de l'ordre de 5 kt ou plus en moyenne) ;
 - Lorsque la piste est contaminée, la piste 16 ne peut plus être utilisée avec des composantes de vent arrière ;
 - Le choix de la piste en service est fait par le contrôleur qui assure la fonction de chef de tour, en fonction essentiellement des données actuelles ou prévisionnelles de vent dont il dispose ;
 - Pour des raisons de sécurité, les changements de pistes fréquents au cours d'une même journée, et les changements de piste en période de trafic dense doivent être évités ;
 - Pour ces raisons, la mise en service de la piste 34 peut être anticipée, et le retour à la piste 16 en service retardé, en fonction du trafic attendu et des prévisions météorologiques.
-

soit entre **mars et septembre** :

**100-120 vols/jours entre 12h et 20h,
à 50 jours par an.**

40

1 avion toutes les 4 à 6 minutes ...

le [texte complet](#)